



*Conseil communal du 26/11/2025*

**Réponse à l'interpellation n°29 :**

**« Suites données à la motion « Palestine / Nakba » ; Interpellation introduite par M. MOUHSSIN Ahmed, Conseiller communal »** (ordre du jour complémentaire)

Monsieur le Conseiller,

Je vous remercie pour votre interpellation.

La motion soutenue par l'ensemble du conseil comportait 10 points pour le niveau communal et l'édification d'une oeuvre dans l'espace public en faisait effectivement partie en vue de commémorer la Nakba et sensibiliser le grand public.

Je voudrais revenir sur cet aspect de sensibilisation du public qui nous anime car c'est un aspect que nous retrouvons dans tous les projets communaux que nous menons, que ces derniers concernent la Palestine, l'histoire coloniale de notre pays, l'histoire des migrations, le rôle des armées africaines dans la résistance...

Je salue ici le travail qui a été effectué à ce sujet et qui prend racine et vie de manière solennelle, artistique, historique et populaire dans notre commune.

Chaque fois que nous nous emparons d'un sujet d'une telle importance, nous avons à cœur de pouvoir l'intégrer au quotidien des habitants, au vécu de nos jeunes, aux actions de notre commune.

S'agissant de la Palestine, je crois que nous pouvons poser le même constat. En effet, depuis toujours cette dimension qui vise à faire exister la Palestine, son peuple et ses droits inaliénables nous anime.

Depuis l'adoption de la motion, à plus forte raison encore que les années précédentes, vu le contexte terrible à Gaza et en Cis-Jordanie, un pays a été mis à l'honneur à l'occasion de la Journée du Vivre-ensemble en Paix, la Palestine.

Avec la présence de la nouvelle Ambassadrice de Palestine à Bruxelles, Madame. Amal JADOU SHAKAA, le programme comprenait des stands d'associations, sensibilisation aux réalités palestiniennes, des spectacles, promotion de la culture palestinienne...

Nous sommes convaincu que cette porte d'entrée par l'art, par la culture qui sont des symboles forts de résilience et d'identité, permettent d'appréhender et d'entrer en lien avec les réalités palestiniennes pour les personnes qui les connaîtraient moins.

Les événements comme la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, illustrent ainsi la volonté de la part de la commune de favoriser la cohésion sociale et de donner de la visibilité à la cause palestinienne localement, mais aussi de sensibiliser les habitants aux réalités palestiniennes, plus particulièrement dans un moment où la volonté d'annihilation est présente.

Nous avons aussi pour projet de diffuser le film retraçant la vie du Dr. Abuelaish et de travailler avec nos étudiants sur ce parcours de vie à la fois tragique et exceptionnel.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Faire vivre la Palestine partout dans le monde est donc devenu une nécessité absolue que nous répètent nos partenaires, notamment de la Municipalité d'Al Aizaria.

Devant les réalités de la colonisation, de l'annexion, de déni d'existence le partenariat avec des communes du monde entier ancre la réalité de ces territoires et de ces populations dans un monde où la loi du plus fort semble de mise et la tentation de reléguer aux oubliettes les principes du droit international manifeste.

A l'échelle qui est la nôtre, nous agissons donc.

Pour en revenir à la question de l'œuvre, c'est un point que nous évoquons avec nos partenaires afin qu'ils puissent nous revenir avec leurs propositions et les possibilités de contourner les obstacles, s'il devait y avoir un acheminement, liés à la situation particulière de cette municipalité proche de Jérusalem.

Si cette première option à l'étude devait peiner à se concrétiser, en raison des restrictions et des violences de plus en plus dévastatrices que vit la Cis-jordanie, d'autres options telles que la plantation d'un olivier ou la réalisation d'une fresque pourraient être envisagées, toujours en collaboration avec nos partenaires pour que l'œuvre soit portée par les deux communes partenaires.